



NOTIFICATION DE MESURES D'URGENCE

Addendum

La communication ci-après, reçue le 24 avril 2026, est distribuée à la demande de la Délégation de la France.

Renouvellement de la suspension d'importation, d'introduction et de mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux en France de compléments alimentaires contenant la plante *Garcinia cambogia* Desr. et toutes préparations issues de partie de cette plante

À la suite de l'avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) du 12 février 2025, publié le 5 mars, et qui met en évidence un risque aigu lié à la consommation de compléments alimentaires contenant des extraits de *Garcinia cambogia* Desr. chez des personnes présentant des antécédents médicaux mais également chez des personnes en bonne santé, des mesures conservatoires avaient été adoptées en avril 2025 pour une durée d'un an, mesures qui viennent d'être prolongées pour une nouvelle période d'un an avec l'adoption de l'Arrêté du 16 avril 2026 portant renouvellement de la suspension d'importation, d'introduction et de mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux en France de compléments alimentaires contenant la plante *Garcinia cambogia* Desr. et toutes préparations issues de partie de cette plante - NOR : AGRG2608392A.

https://members.wto.org/crnattachments/2026/SPS/FRA/26_02205_00_f.pdf

Le présent addendum concerne:

- Une modification de la date limite pour la présentation des observations
- Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'une réglementation déjà notifiée
- Le retrait d'une réglementation
- Une modification de la période d'application d'une mesure
- Autres:

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Commission européenne
Direction générale de la santé et sécurité alimentaire
Unité A4-Relations multilatérales internationales
Rue Froissart 101, B-1049 Bruxelles
Tel.: +(32 2) 295 4263
E-mail: sps@ec.europa.eu

Texte(s) disponible(s) auprès de: autorité nationale responsable des notifications, point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Commission européenne
Direction générale de la santé et sécurité alimentaire
Unité A4-Relations multilatérales internationales
Rue Froissart 101, B-1049 Bruxelles
Tel.: +(32 2) 295 4263
E-mail: sps@ec.europa.eu
